DF HOLDING SA

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Révocation de Madame Romy Castel de l'ensemble de ses mandats d'administratrice au sein des entités têtes de pôle de Castel Afrique (Groupe Castel)

Luxembourg, le 3 novembre 2026

A la suite des Assemblées Générales de trois sociétés du Groupe Castel, tenues ce jour, le Conseil d'administration de DF Holding annonce la révocation de Madame Romy Castel de ses mandats d'administratrice au sein des sociétés têtes de pôle de Castel Afrique, à savoir :

- BIH (Brasseries Internationales Holding Ltd.) ;
- BIH Angola (Brasseries Internationales Holding (Angola) Ltd.) ; et
- BGI (Brasseries et Glacières Internationales).

Tout administrateur doit exercer son mandat dans l'intérêt de la société qu'il administre et dans le respect du devoir de loyauté qui s'impose à lui à l'égard de l'organe collégial auquel il appartient. Le Conseil d'administration de DF Holding considère, après un examen approfondi de la situation, que le comportement de Madame Romy Castel n'est aujourd'hui plus aligné avec les intérêts des sociétés susmentionnées. Cette décision s'impose dans l'intérêt social des entités concernées et de l'ensemble de leurs parties prenantes.

Les membres du Conseil d'administration ont déclaré : " Comme dans les cas de révocation de Madame Romy Castel de ses mandats d'administratrice de Castel Vins, le 26 juin 2026, et de Somdia, le 30 juin 2026, les conditions de confiance et de coopération nécessaires à l'exercice de ses mandats au sein de BIH, de BIH Angola et de BGI, ne sont plus réunies, ce qui impose d'engager une telle action."

Le Conseil d'administration de DF Holding réaffirme son engagement plein et entier en faveur du développement de BIH, BIH Angola et BGI ainsi que sa volonté de garantir à ces sociétés une gouvernance stable, efficace et conforme aux valeurs du Groupe Castel, au service des collaborateurs du pôle de Castel Afrique, de leurs partenaires et des pays dans lesquels elles opèrent.